



Harcèlement scolaire: après les grands mots, Attal attendu sur les grands remèdes

(), (AFP) -

En amont d'un plan interministériel dévoilé mercredi, le ministre Gabriel Attal qui a réclamé "un électrochoc" dans la lutte contre le harcèlement scolaire, rencontre lundi les syndicats de l'Education nationale avant une visite au rectorat de Versailles au centre de plusieurs polémiques.

Les syndicats de l'Education ont rendez-vous lundi matin rue de Grenelle, où le ministre doit faire un point sur les dispositions du futur plan interministériel annoncé dès juin, après le suicide d'une adolescente de 13 ans, Lindsay. "La lutte contre le harcèlement est absolument essentielle", a rappelé Emmanuel Macron dimanche soir, sur TF1 et France 2.

Depuis l'été, une série de mesures a déjà été mise en place face à ce que la Première ministre, Elisabeth Borne a qualifié de "priorité absolue" de la rentrée 2023: la possibilité de changer d'établissements les élèves harceleurs dès cette année ou de pouvoir sanctionner un auteur de cyberharcèlement contre un élève d'un autre établissement. Le ministre de l'Education entend cependant aller plus loin pour protéger les victimes, en s'occupant notamment du volet cyberharcèlement.

Lors d'une visite à Copenhague au Danemark, un pays qui fait figure de modèle dans la lutte contre le harcèlement, Gabriel Attal a dit vouloir que la confiscation du téléphone portable de l'enfant auteur de cyberharcèlement grave soit systématique.

Il a aussi mis en avant la possibilité d'interdire l'accès aux réseaux sociaux des mineurs mis en cause.

M. Attal avait également évoqué travailler à la mise en place d'un questionnaire pour tous les élèves afin de repérer les "signaux faibles" dans la lutte contre le harcèlement.

Plus globalement, le gouvernement revendique d'envoyer des "messages très forts" aux harceleurs en témoigne l'arrestation lundi dernier en plein cours d'un collégien soupçonné de harcèlement à l'encontre d'une lycéenne transgenre à Alfortville (Val-de-Marne).

- "Honte" -

Mais Gabriel Attal, qui est attendu lundi après-midi au rectorat de Versailles, promet aussi à son administration "un électrochoc à tous les niveaux" sur le harcèlement scolaire, un fléau qui toucherait entre 6 à 10% des élèves.

A Versailles, les services de la plus grosse académie de France et son ancienne rectrice, Charline Avenel, sont sous le feu des critiques après le suicide au lendemain de la rentrée, à Poissy (Yvelines) de Nicolas, 15 ans.

La révélation d'un courrier envoyé l'année dernière par le rectorat de Versailles où celui-ci tançait les parents de l'adolescent accusés de ne pas avoir une "attitude constructive et respectueuse" et brandissant même la menace de poursuites pénales, a suscité une vague d'indignation.

Ce courrier est une "honte", a jugé Gabriel Attal. Il a annoncé le lancement d'un audit sur la gestion des cas de harcèlement au cours de la dernière année scolaire dans chaque académie.

Dans une interview au Parisien dimanche, l'ancienne rectrice désormais à la tête d'un groupe privé d'enseignement a assuré qu'elle n'avait "pas eu connaissance" du courrier qu'elle a qualifié d'"inadmissible", semblant en renvoyer la responsabilité aux seuls services juridiques de l'académie. Elle a toutefois présenté "des excuses aux parents de Nicolas" en son nom et au nom de l'institution.

Pour Laurent Zameczkowski, porte-parole de la fédération Parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP), les excuses de la rectrice de Versailles ne suffisent pas à expliquer les courriers envoyés sans discernement à des parents qui alertaient sur des cas de harcèlement. "L'administration froide, sourde et aveugle qui a envoyé cette lettre était sous sa direction", a-t-il dénoncé sur Franceinfo dimanche.

Vendredi, les termes d'un autre courrier du rectorat de Versailles adressé en mai à une famille qui se plaignait d'attouchements sexuels sur leur fille, ont également été condamnés par le ministre Gabriel Attal.

Cible de menaces et d'insultes, Mme Avenel a déclaré avoir porté plainte comme le chef du service interacadémique des affaires juridiques du rectorat visé par des menaces de mort.



Afp le 25 sept. 23 à 03 50.

